



Refus de mon ancien employeur à verser une prime d'intéressement

Par **sandrine**, le **11/08/2008** à **11:42**

Salariée de décembre 1998 à fin janvier 2008, j'ai démissionné pour un autre poste. Je n'ai jamais eu aucun problème avec mon ancien employeur.

J'ai appris par les délégués qu'une prime d'intéressement avait été versée aux salariés pour l'année 2007. Ils ont demandé à ce qu'elle me soit versée mais mon ancien employeur a refusé.

Je leur ai fait un courrier pour leur demander, ils m'ont répondu qu'après décision du CA il fallait être présent au 1er avril 2008 pour y avoir droit.

Est-ce légal ?

Merci d'avance.